

Séance du 30 janvier 2014

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 24 janvier 2014, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Grenet, Maire-Président ; M. Etchegaray, Mme Lauqué, M. Millet-Barbé, Mme Dumas, M. Labayle, Mme Bisauta, M. Gouffrant, Mmes Durruty, Gibaud-Gentili, M. Jaussaud, Adjoints ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Chevrel, Chabaud-Nadin, Castel, M. Lacassagne, Mme Demont, MM. Escapil-Inchauspé, Gastambide, Mmes Doucet-Joyé, Salducci, Pibouleau-Blain, MM. Soudre, Aguerre, Etcheto, Mme Thicoïpé, M. Barrère, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : M. Soroste à M. Pommiez, Mme Boé à M. Lacassagne, Mme Darmendrail à M. Grenet, Mme Touraton à Mme Doucet-Joyé, Mme Capdevielle à M. Etcheto, M. Bergé à Mme Thicoïpé.

EXCUSE : M. Ugalde.

ABSENTS : M. Arandia, Mme Loupien-Suares.

SECRETAIRE : Mme Salducci.

Mme Chevrel présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE – Centenaire 1914-1918 : programme culturel et patrimonial de la Ville de Bayonne - Demande de subventions.

Le déclenchement de la Première guerre mondiale en août 1914 est un événement fondateur de notre histoire contemporaine qui occupe encore aujourd'hui, de par sa dureté et son intensité, une place importante dans la mémoire collective française et européenne et donne résonance aux réalités historique, politique et géographique actuelles de notre pays.

Aussi, la commémoration de ce temps collectif fondamental dans l'histoire de notre pays est l'occasion de prendre le chemin de la mémoire, de retrouver le souvenir de témoins anciens qui vécurent cette période de l'histoire mais aussi de le transmettre aux plus jeunes. C'est l'objectif des associations, structures et institutions bayonnaises qui

s'investissent, sous l'égide de la Mission nationale pour le Centenaire (représentée par l'Office national des anciens combattants et la Préfecture de Pau pour le département des Pyrénées-Atlantiques), dans les projets de commémorations qui se dérouleront de 2014 à 2018. Ces différentes institutions présentent un plan d'actions autour de deux axes : la recherche universitaire d'une part et la médiation vers le public le plus diversifié d'autre part.

Car même si les fronts se situaient au nord et à l'est du pays, à l'aube de la Première Guerre mondiale, Bayonne sera une base-arrière de ce conflit majeur. C'est ici que seront envoyés de nombreux blessés du front ; c'est aussi sur ce territoire que se préparaient les nouveaux régiments tchèques et polonais et que seront accueillis les réfugiés. Ce territoire, où les forces de guerre se soignaient et reprenaient courage, devenait une zone d'accueil, de solidarité et d'entraide pour les expatriés et réfugiés fuyant les zones les plus dangereuses du conflit.

C'est ce double visage que le programme dessiné par les nombreux partenaires locaux du projet de commémoration (Société des Sciences Arts et Lettres, Médiathèque de Bayonne, Archives départementales, Musée Basque et de l'histoire de Bayonne, musée Bonnat-Helleu, cinéma l'Atalante, association des Amis du Musée Basque, Bayonne Centre Ancien...) et coordonné par la Direction Culture et Patrimoine de la Ville de Bayonne, entend présenter et faire partager à tous les Bayonnais.

Afin de permettre la mise en œuvre de ce programme culturel et patrimonial sur la période 2014-2018, il est demandé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter auprès de la Mission nationale pour le Centenaire, les subventions aux taux les plus élevés possibles et à signer toute convention relative aux actions proposées.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.